

CADETS ET RANGERS JUNIORS CANADIENS CODE DE CONDUITE JEUNE

Grade	Nom de famille	Prénom	Unité / Escadron / Patrouille

- 1. Les Cadets et Rangers juniors canadiens (CRJC) s'engagent à fournir un environnement sûr, accueillant et solidaire où le personnel adulte, les cadets et les Rangers juniors Canadiens (RJCs) se sentent valorisés et peuvent se développer au maximum de leur potentiel. Traiter chaque personne au sein de notre organisation avec respect et équité, agir et prendre des décisions dans son meilleur intérêt et travailler objectivement dans les paramètres des ordonnances, politiques et directives des CRJC sont au cœur de nos opérations quotidiennes. Nous favorisons des relations de soutien avec les Cadets / RJC dans des limites appropriées afin de promouvoir une culture exempte de toute forme de discrimination, d'abus, de conduite inappropriée et de comportement préjudiciable.
- 2. Votre conduite, à tous les niveaux d'activités qu'elle soit en personne ou en virtuelle, affecte cette dynamique. Des ordres, des politiques et des directives ont été élaborés et nous ont été fournis dans le cadre de nos programmes de formation afin de nous assurer que nous réussissons à créer et à maintenir cette culture positive. De plus, ce code de conduite a été élaboré pour vous en tant que cadet / RJC, afin de vous donner l'occasion de:
 - a. examiner, réfléchir et discuter des comportements clés qui définissent les attentes envers conduite comme cadet /RJC;
 - b. reconnaître votre engagement et votre responsabilité de continuer à connaître et à respecter tous les ordres, politiques, directives et règlements des CRJC; et
 - c. s'assurer que vous continuerez à aligner votre comportement avec les valeurs de l'organisation et respecter les Lois Canadienne incluant la Loi canadienne sur les droits de l'homme et la Charte Canadienne des droits et liberté.
- 3. Les codes de conduite sont lus, discutés et signés au début de la période estivale d'instruction. Signer ce code signifie que vous vous engagez à faire ce qui est juste et à faire preuve publiquement de courage pour contester les actions et les comportements inappropriés afin de nous aider à atteindre la culture souhaitée. Cela signifie également que vous acceptez de vous comporter d'une manière qui s'aligne sur votre contrat de travail d'IC de l'OCC et les politiques, valeurs et directives des CRJC. Un résumé des comportements attendus est fourni ci-dessous. Cette liste n'inclus pas l'ensemble des comportements.
- 4. En tant que cadet /RJC je comprends que j'ai la responsabilité de :
 - a. donner un exemple positif de conduite. Mes actions et mes comportements seront gentils;
 - b. être respectueux des autres, y compris de leurs limites physiques, de leurs biens personnels et de leur vie privée.
 - c. être honnête;
 - d. m'assurer de traiter équitablement ceux qui m'entourent;

- e. suivre les décisions et la direction de mes dirigeants;
- f. utiliser un ton de voix calme et raisonnable lorsque vous interagissez avec les autres, en particulier lorsque vous donnez des instructions ou répondez à des préoccupations;
- g. m'assurer que j'agis toujours de manière sécuritaire lorsque je participe aux activités des cadets / RJC, en veillant à ma propre sécurité et à celle des autres;
- h. rapporter le plus rapidement possible à un adulte tout comportement inapproprié dont je suis témoin de la part d'un adulte ou non;
- i. réfléchir à l'impact que mes actions auront sur les autres et sur l'environnement avant de les faire;
- j. être respectueux de l'environnement et de mon entourage en tout temps;
- k. utiliser correctement les sites de médiation sociale et toute autre communication électronique comme CADET365 même sur mon temps personnel¹;
- 1. m'assurer que mon uniforme est propre et en bon état et que je le porte conformément aux règlements vestimentaires;
- m. demander l'aide d'un cadet senior / RJC ou d'un membre du personnel adulte lorsque j'ai besoin d'aide;
- n. prendre soin de tous les vêtements, matériaux et équipements qui me sont prêtés;
- o. m'abstenir de tous comportement illégal, JE NE VAIS PAS :
 - (1) intentionnellement déroger aux ordres, règlements politiques ou directives,
 - (2) être offensant ou désobligeant envers la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état matrimonial, la situation familiale, le handicap, l'identité ou l'expression de genre, les caractéristiques génétiques ou les caractéristiques physiques de toute personne (par le biais de commentaires faite verbalement ou par écrit, ainsi que par communications électroniques et sur les réseaux sociaux),
 - (3) avoir un comportement de nature sexuelle ou à connotation sexuelle (par le biais de commentaires verbaux ou écrits, de communications électroniques, de gestes, de démonstrations ou de contacts physiques),
 - (4) avoir du matériel pornographique en ma possession,
 - (5) accéder à du matériel pornographique, y compris par l'utilisation d'ordinateurs ou d'autres appareils électroniques,
 - (6) toucher les cadets et / ou leurs effets personnels sans leur permission, sauf lorsque cela est absolument nécessaire dans une situation d'urgence,
 - (7) prendre des photos d'autres cadets /RJC sans leur consentement,
 - (8) partager des photos d'autrui sur les médias sociaux sans leur consentement (via Messagerie texte ou tout autre moyen),

¹ Ceci inclut la communication par courriel, messagerie instantanée, chat en ligne, la messagerie texte et les médias sociaux.

- (9) utiliser ou posséder des produits du tabac lors la participation aux activités des CRJC, à l'exception d'une utilisation autorisée en liens avec une cérémonie,
- (10) acheter ou vendre des produits du tabac, cigarette électronique, du cannabis lors de la participation aux activités des Cadets /RJC,
- (11) consommer, vendre ou posséder de l'alcool lors de la participation aux activités des cadets / RJC,
- utiliser, acheter, posséder ou vendre des médicaments illégaux ou sans ordonnance qui modifieraient mon comportement en participant aux activités des cadets / RJC,
- (13) partager, avec une autre personne, des médicaments destinés à mon traitement, et
- (14) avoir en ma possession des couteaux, des fusils, des armes ou des munitions autres que ceux fournis pour participer à des activités approuvées.
- 5. Je comprends que mes actions ou mon comportement peuvent affecter les autres et tout ce qui a un impact négatif sur une autre personne, ou qui nous éloigne de notre mission de créer une culture exempte de toute forme de discrimination, d'abus, de conduite inappropriée et de comportement préjudiciable, ne sera pas toléré.
- 6. En signant ce code de conduite, je reconnais avoir lu et compris le code de conduite ci-dessus. Je comprends que grâce à mon comportement positif, je contribuerai à faire des CRJC un endroit sûr où tous les membres se sentiront accueillis, appréciés et inclus. Je comprends que le non-respect de tous les ordres, règlements et directives relatifs à mon rôle et à mes responsabilités en tant que cadet / RJC peut entraîner des mesures correctives et / ou disciplinaires au besoin et décrites dans la politique et la loi. Cela peut inclure la résiliation de l'adhésion à l'OCC, une action administrative ou une action en justice, et peut inclure la participation de la police militaire ou civile.

Date	Cadet / RJC Signature (Nom en lettre moulée et signé)
J'ai examiné le code contient.	e de conduite avec le cadet / RJC ci-dessus et clarifié sa compréhension du contenu qu'il
Date	Membre du personnel adulte (membre des FAC ² , IC ou bénévole) Signature (Nom en lettre moulée et signé)

² Le terme désigne à la fois la Force régulière, la première réserve, SAIOC et les Rangers Canadiens